

DU SANG ENTRE NOS MAINS

Ses yeux injectés de sang ressortent particulièrement dans la nuit. Ils paraissent étrangement grands sur son visage. « Ceux qui restent dans les trous là-bas, c'est déjà leur tombeau » dit-il. Il baisse la tête. « C'est ça le quotidien dans la carrière. »

Nobert Bwira est un ancien mineur. Il vit à Rubaya en République Démocratique du Congo. En RDC, les trois quarts des habitants vivent sous le seuil de pauvreté et depuis plusieurs années, le pays arrive à la dernière place au classement de l'indice de développement humain, ex-æquo avec le Niger. Là-bas, à Rubaya, on comprend vite qu'on est dans l'un des pays les plus pauvres au monde en 2015. Il n'y a pas de routes, pas d'électricité, pas d'eau potable.

Ce village est adossé à une montagne. Entre les deux, des hommes font des allers retours incessants, transportant des sacs de minerais sur leurs têtes. Au bout du long sentier qu'ils empruntent, la voici : la mine de coltan. Des trous creusés au sein du sol formant des galeries dans lesquelles s'engouffrent les mineurs. À trente mètres sous terre, par quarante-trois degrés, ces hommes creusent la terre douze heures par jour pour un salaire horaire de 45 centimes. Pour revenir à la lumière, ils doivent se glisser, ramper, grimper dans une obscurité presque totale. Seules de minces planches de bois empêchent les boyaux de terre de s'effondrer et d'avalier au passage des centaines d'hommes.

Norbert se souvient : « C'était un matin à huit heures. Un éboulement s'était étendu à trois trous. Les mineurs étaient deux cents. Deux cent victimes. On a retrouvé 23 corps. »

« S'il y a un éboulement, nous explique-t-il, on laisse les corps, on rebouche, on contourne. » Il marque une pause, reprend : « Dans la mine, vous pouvez entrer à huit heures et à huit heures cinq minutes vous êtes morts. » Norbert réfléchit, cherche ses mots et finit par les trouver : « Là-bas, vous êtes candidat à la mort. »

Elle sert fort son nourrisson contre son sein, comme pour le protéger de la pluie qui tombe. Le bébé a quelque mois et la malaria. Son papa, Sabatiel Bazirake est mort à 43 ans pour des téléphones. La seule chose qu'il reste à M^{me} Bazirake de son mari est une carte d'électeur. Elle n'a reçu aucun dédommagement des propriétaires et se retrouve seule avec ses neuf enfants. « Avec la perte de mon mari, maintenant c'est difficile, murmure-t-elle, j'ai besoin que mes enfants travaillent. Ils sont encore trop petits mais quand ils deviendront un peu plus vieux, même si je ne le veux pas, ils iront à la mine. » Bientôt, celle-ci avalera aussi ses enfants.

Nul ne sait combien d'hommes ont péri dans ces mines, car la plupart du temps, lors d'un effondrement, on ne connaît même pas le nombre exact de victimes. D'ailleurs là-bas, on les appelle les morts fantômes. Ils n'ont aucun contrat de travail, ils ne laissent donc aucune trace...

Ils sont singuliers ces hommes au destin cruel, risquant de mourir pour gagner à peine de quoi survivre. Ils creusent, cherchent, extraient, extirpent à la montagne de petits morceaux de pierre. Mais quels morceaux de pierre !!! Des morceaux de coltan, cette roche grise devenue si précieuse. En effet, ce minerai composite, qui donne le métal Tantale, offre une exceptionnelle résistance à la corrosion. Il est aujourd'hui stratégique car indispensable à la fabrication d'un objet bien précis, lui-même tout aussi indispensable : le fameux téléphone portable dont nul ne peut désormais se passer ; un objet qui sera peut-être le cadeau de Noël de vos enfants. Problème : ce métal est rare, très rare, et 80% des gisements mondiaux de cet « or gris » se situent dans le Kivu congolais. Alors peu importent les conditions d'extraction scandaleuses, inhumaines de ces diamants de sang de l'ère digitale, conditions certes souvent ignorées des consommateurs en fin de chaîne... Parce que vous comme moi nous ne voulons pas savoir, nous fermons les yeux sur cette réalité... Cette roche a en effet des propriétés magiques quand il s'agit d'endormir les consciences.

Car enfin, le Kivu, cette région montagneuse de l'est du Congo, est le théâtre depuis plus d'une vingtaine d'années d'affrontements entre l'armée congolaise « officielle » et des rebelles rwandais. Car, après le génocide au Rwanda, les miliciens Hutus qui avait massacrés des centaines de milliers de Tutsi, ont traversé la frontière congolaise. Ils fuyaient la justice et les représailles et ont emporté dans le Kivu attendant leurs conflits. Aujourd'hui ils contrôlent partiellement la région.

Mais les raisons de la guerre en République Démocratique du Congo aujourd'hui ne sont peut-être pas tant ethniques qu'économiques. Le contrôle d'un sous-sol tenant lieu de trésor géologique et de ressource la plus rentable du pays est largement suffisant pour faire subir au peuple congolais d'incessants bains de sang. Car, grâce à l'argent dégagé par leurs exportations illégales de minerais, les groupes armés peuvent financer leur guerre. Le problème, éthique, est qu'on retrouve ces mêmes minerais dans nos téléphones portables ; par conséquent, nous nous retrouvons à financer, inconsciemment certes, une guerre qui a déjà fait plus de 6 millions de morts. Soit le conflit le plus meurtrier depuis la seconde guerre mondiale.

Appelez-moi idéaliste mais je ne veux pas que mon bonheur réside dans le calvaire d'autrui. Je ne veux pas non plus détourner les yeux ; je l'ai déjà trop souvent fait sur mes vêtements cousus au Bangladesh, sur mes chaussures confectionnées au Pakistan, sur la nourriture que je mange. Aujourd'hui j'en ai assez, assez que lorsque j'essaie d'observer le monde je ne vois que cruauté et recherche du profit.

Pourtant, l'article 4 de la charte africaine des droits de l'homme stipule que tout être humain a le droit au respect de sa vie et de son intégrité physique. Pourtant l'article 15 de cet même charte, signale qu'un travailleur doit recevoir un salaire égal pour un travail égal. Pourtant, l'article 3 de la déclaration universelle des droits de l'homme dit que tout individu a le droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne. Pourtant, l'article 23 déclare que toute personne a le droit à des conditions équitables et satisfaisantes de travail. Pourtant, je peux lire dans l'article 5 que nul ne sera soumis à la torture, ni à des traitements cruels, dégradants ou inhumains.

Et malgré cela, le coltan exploité illégalement autant par les rebelles qui contrôlent la région que par l'État est vendu sur des comptoirs locaux avant d'être exporté pour les plus grandes marques de la téléphonie. Et ces marques telles que Sony, HTC, Samsung, Apple, LG (très peu sont celles qui ne sont pas impliquées) qui affichent sur leurs sites internet le désir de « faire partie des entreprises les plus éthiques du monde » oublient bien vite leurs belles valeurs au profit d'une vénalité assassine. Ils ignorent superbement les principes directeurs de l'ONU soulignant que les entreprises ont le devoir de respecter tous les droits humains et que ce devoir s'accompagne d'une obligation d'agir concrètement pour combattre les conséquences néfastes de leurs exploitations.

Il est incroyable au XXI^e siècle, époque où nous parlons plus que jamais du respect des droits de l'homme, que nous ne soyons même pas au courant que de tels crimes de guerre sont commis. Il est incroyable qu'en achetant des produits dont le design futuriste et l'ergonomie nous font crier au génie, nous finançons le conflit le plus meurtrier depuis la seconde guerre mondiale. Il est inadmissible que nous ne soyons même pas au courant des conséquences de nos consommations.

Vous me direz : mais que fait l'ONU ? Qu'attendent les États, l'Union Européenne pour réagir ?

L'ONU est bien sûr engagée militairement en RDC, mais les discussions piétinent et la situation volatile et précaire n'admet pas de grandes actions. Quant aux gouvernements nationaux, il ne faut sans doute pas espérer d'eux un boycott des minerais de sang. Si cette situation persiste depuis plus d'une vingtaine d'années, malgré les cris d'alarmes des ONG, c'est que les lobbies industriels ont influé sur les décisions politiques. Et cela malgré le Principes de Maastricht qui déclarent que tous les Etats doivent s'assurer que les acteurs tels que les sociétés trans-nationales et autres entreprises ne nuisent pas à la jouissances des droits et des libertés et que les Etats doivent adopter et appliquer des mesures lorsqu'un comportement constitue une violation du droit international.

Pour changer tout ça, je n'ai pas de solution miracle. En revanche j'ai une certitude. Certitude que la clé est en nous, consommateurs.

Aux États-Unis, des campagnes de sensibilisation ont été mises en place sous l'action d'associations telles que *Raise hope for Congo* et *Enough Project*. Une législation a même vu le jour : la loi *Dodd-Frank* qui impose aux firmes américaines d'établir si leurs produits contiennent ou non des minerais de sang.

La commission européenne propose aujourd'hui le même règlement, mais en se reposant sur le volontariat des entreprises : autrement dit, cette loi n'aura aucun caractère obligatoire et ne sera appliquée qu'avec la bonne volonté des multinationales qui accepteront de jouer le jeu.

Si cela est insuffisant pour mettre fin aux mines de la honte, on observe un début de prise de conscience et des initiatives commencent à germer. Aux Pays-Bas, *Fairphone* propose un smartphone sans coltan congolais et dans une perspective de commerce équitable. Des campagnes de recyclage de téléphones portables voient le jour en Belgique, en Autriche, en Australie. Des pétitions sont signées, des actions sont menées pour rendre justice aux victimes et pour que des sanctions soient prises contre les responsables.

Mais les responsabilités sont diluées, des grandes firmes aux consommateurs en passant par les gouvernements qui ont failli à leur mission de protection. L'implication est globale et sous l'effet d'une forme de déni, nous choisissons plus ou moins consciemment d'ignorer ce qui se passe. La culpabilité est probablement trop encombrante, les corruptions remettent trop de choses en cause. Il serait donc plus que jamais nécessaire que la justice détermine la part de responsabilité de chacun afin que ces crimes ne demeurent pas impunis.

Or, si l'opinion publique est suffisamment alertée, alors les politiques et les marques agiront, soit par réelle conviction humaniste, soit par souci commercial et électoral.

Cette situation n'a que trop duré. Notre compassion, notre empathie et notre conscience humaniste apparaissent aujourd'hui comme la seule solution viable. N'oublions pas que les entreprises ne sont rien sans l'approbation de l'opinion publique et qu'il n'y a qu'ensemble que nous pouvons changer les choses.

Inès Legrand
décembre 2015